ALGER

Un parking à étages pour Réghaïa

On reproche souvent aux assemblées populaires leur manque d'initiatives pour résoudre les problèmes de leurs administrés. Est-ce le cas pour celle de Reghaïa (wilaya d'Alger) ? Eventuellement pas compte tenu de nombreux projets que veut réaliser l'équipe en place que préside Lazhar Bachir. L'assemblée actuelle a ficelé, entre autres, le dossier se rapportant à la réalisation d'un parking à étages qui rendra d'immenses services à la ville.

La construction d'un parking à étages rendra effectivement d'énormes services à la ville de Réghaïa, limitrophe de la zone industrielle de Rouiba. Mais le plus grand intérêt de la ville qui étouffe sera la restructuration du marché informel, l'élimination de l'insécurité et régler le problème du manque d'hygiène régnant à cet endroit. De plus, la dimension de l'agglomération qui compte près de 95 000 habitants fait d'elle la destination quotidienne de milliers de citoyens venant des municipalités limitrophes, notamment d'Aïn-Taya, Haraoua dans la wilaya d'Alger et les communes de la wilaya de Boumerdès, Boudouaou El-Bahri, Boudouaou, Ouled Moussa, Khemis El-Khechna…

Réghaïa s'impose désormais comme la première grande agglomération de la région est de la capitale. Sa prise en charge au plan de la dotation des équipements lourds est donc du ressort de l'Etat. Concernant justement ce parking qui tient à cœur l'actuelle assemblée, le choix du terrain a été concrétisé et l'étude technique finalisée, selon M. Lezhar.

Par ailleurs, il est à noter que le wali délégué de Rouiba soutient ce projet. «Ce parking sera réalisé sur 4 étages pour environ 500 véhicules. Le rez-de-chaussée sera réservé à des activités commerciales puisque dans cette partie, 120 locaux à vocation commerciale seront érigés», affirme le P/APC qui précise que l'assemblée qu'il préside a décidé de mettre, dans ce projet, 10 milliards de centimes qui seront puisés dans son propre budget.

Autre avantage de cette infrastructure, l'implantation est prévue à quelques dizaines de mètres de l'importante gare ferroviaire. Donc en plus des facilités qui seront offertes aux citoyens de la commune et les milliers qui visitent quotidiennement cette ville commerciale, il sera, avec le jumelage des activités commerciales, un pôle humain actif.

Il éliminera en outre une poche d'insécurité et de dégradation de l'hygiène qui clochardise le centre-ville. La balle est désormais dans le camp des autorités de la wilaya pour la décision finale.

Abachi L.

TIZI-OUZOU

«La justice se modernise et s'améliore»

Modernisation, amélioration et transparence sont les mots-clés de la conférence de presse présidée, samedi 19 juillet à la cour de Tizi ouzou, par A. Riach, procureur général adjoint.

La conférence portait sur cinq thèmes ci-après, bilan des deux premières sessions criminelles de l'année en cours, application des peines en affaires civiles, modernisation de l'appareil judiciaire à travers des réseaux intranet national et local, les projets de réalisation, d'extension et de réhabilitation des établissements du secteur, sollicitude vis-à-vis des handicapés et autres personnes présentant des besoins particuliers, et enfin, résultats des sessions d'enseignement général et de formation professionnelle enregistrés par les détenus.

Sur 158 affaires enrôlées au cours des deux premières sessions criminelles, 113 ont été jugées et 45 renvoyées à la demande de la défense ou des accusés, à cause de l'absence de la défense ou des accusés cités dans d'autres affaires, etc. En matière d'application des jugement rendus dans les affaires civiles, on dénombre, selon le procureur général adjoint, 374 affaires renvoyées, pour diverses raisons motivées, sur un ensemble de 1 451 dossiers soumis à l'examen des juridictions relevant de la cour de Tizi-Ouzou. La modernisation de l'appareil judiciaire et l'amélioration de son fonctionnement vis-à-vis des justiciables et de la défense se caractérisent, notamment par la mise en service des réseaux intranet national, reliant les cours de justice au centre national et local rattachant les tribunaux aux cours territorialement compétentes.

Ces deux réseaux permettent de suivre, aux niveaux national et local, l'évolution de chaque dossier de l' ouverture à la clôture, et ce, tant pour les besoins de l'appareil judiciaire lui-même que pour ceux des citoyens concernés. Ajoutés à l'ouverture de guichet unique subdivisé en trois annexes, justiciables, avocats et appels devant la Cour suprême, ces progrès mettent la justice en mesure de venir à bout des longues files d'attente des demandeurs de documents tels que le casier judiciaire, le certificat de nationalité, la grosse de jugements, etc.

Sauf cas exceptionnels, les citoyens peuvent obtenir ces documents sur-le-champ, et ce, quels que soient les lieux de naissance et de résidence du ou des demandeurs, d'après le procureur général adjoint qui promet, en réaction aux cas contraires signalés par les journalistes présents, d'instruire ses subordonnés des tribunaux d'appliquer impérativement cette procédure à leur niveau.

Au chapitre de l'adaptation des juridictions aux besoins spéciaux de certaines catégories de justiciables, le conférencier annonce l'ouverture de guichets particuliers et prochainement d'accès spécialement aménagés pour handicapés. Tous les usagers seront, par ailleurs, dotés de badges destinés à les identifier par catégories. Un service de renseignents et des agents d'orientation seront également déployés pour faciliter la tâche aux usagers.

S'agissant des projets en cours de réalisation ou en voie de lancement, le conférencier cite le tribunal d'Azazga lancé en mars 2007 pour un R+3 dont les travaux ont un taux d'avancement de 72%, un autre, dans la même localité, de 300 places en attente d'une proposition d'assiette de terrain, celui de Draâ-el-Mizan de 300 places qui est au niveau d'une deuxième étude, l'achèvement de la réhabilitation des tribunaux de Tigzirt, de Tizi-Ouzou et de Draâ-El-Mizan, la réouverture de celui de Ouacif, l'extension en cours de celui de Larbaâ-Nath-Irathen… La cour, elle-même, ouverte il y a une dizaine d'années seulement subit actuellement des travaux d'aménagement et de lifting.

Pour ce qui est de l'enseignement général, on relève 133 candidats aux différents examens dont 37 au baccalauréat, 73 au BEM et 23 au concours d'entrée à l'université de formation continue, les succès sont respectivement de 12,39 et 19 %.

Les résultats sont, en revanche nettement supérieurs dans le domaine de la formation professionnelle, soit 28 sur 30 en restauration collective, 18 sur 21 dans la couture hommes, 23 sur 25 en réparation radio télévision, 17 sur 22 en peinture. Les bénéficiaires de remise de peines conformément au décret présidentiel n°193/08 du 2 juillet 2008 sont au nombre de 25 pour les remises totales dont 8 admis au BEM, 3 au baccalauréat et 14 aux examens de la formation professionnelle. Les remises de peines partielles ont touché 42 détenus dont 12 admis au BEM, 4 au baccalauréat et 26 aux examens de la formation professionnelle toujours d'après les statistiques du parquet général.

B. T.

52 milliards pour aménager la Zhun de Tigzirt

Dans la matinée de mercredi passé, au centre culturel de Tigzirt-sur-Mer, l'occasion a été donnée au comité technique local élargi aux ex-P/APC et à la société civile, d'assister à la projection diapositive du nouveau plan d'urbanisme, conçu par la cabinet architectural de Saïd Chekroun, de la partie sud ou la Zhun de la ville balnéaire. La cérémonie a été rehaussée également par la présence du sénateur et du député RCD respectivement Rachid Arabi et Achour Imazatène.

La mission du bureau d'études chargé de l'amélioration urbaine du site en question comprend, outre le renforcement, la réhabilitation et la réfection des réseaux existants, la création et l'ouverture de nouvelles infrastructures ainsi que leur adaptation aux besoins démographiques actuels et surtout futurs. Pour se faire, le chef de daïra n'a opposé aucune limite budgétaire à l'architecte. Du coup l'enveloppe nécessaire à l'opération dépasse les 52 milliards de centimes. En détail cela donnera en travaux de terrassement généraux la somme de 128 405 000 DA avec la réalisation de la chaussée à hauteur de 130 995 750 DA en plus des trottoirs qui coûteront l'enveloppe de 63 895 000 DA. Le budget alloué à l'assainissement de la Zhun s'élèvera à 30 850 050 DA et ce, alors que la construction d'un canal, avec rives boisées, le long du cours d'eau donnant sur la plage de Tassalast coûtera la somme de 26 046 250 DA tandis que l'éclairage public nécessitera 14 683 125 DA. Enfin au chapitre de l'AEP du réseau anti-incendie l'architecte prévoit l'injection de 50 665 250 DA. Ce qui donne en TTC la somme de 521 282 218,75 DA. Le chef de daïra a instruit les services techniques à relever toute observation ou proposition.

Le travail de cet architecte a capté l'assistance. En premier, le docteur Saïd Barradj qui a fait une intervention notable en insistant notamment sur la nécessité de prendre en considération l'aspect écologique du plan. Il a émis le vœu de voir associer le réseau anti-incendie à celui de lavage des artères de la ville.

De son côté le médecin Ahmed Kacha a rappelé la nécessité de lancer une étude quant à la possibilité de récupérer les eaux pluviales qui pourront servir au lavage et à l'arrosage. La suite a été un ballet de propositions concernant les manquements à inclure dans l'étude finale telles que le marquage des entrées de la ville, la création de plusieurs espaces verts, l'ouverture des voies d'évitement automobile, la construction de réservoir de stockage d'eau potable, des latrines en nombre suffisant pour le repos des estivants, de résoudre le problème des déchets ménagers et des gravats, la mise à terre des lignes électriques à moyenne tension afin de désengorger les trottoirs et de d'installer à la place des bacs à fleurs et des bancs, de gagner aussi de l'espace pour le stationnement, de construire une gare routière qui fait encore défaut et d'ouvrir un nouveau cimetière communal, d'offrir les moyens d'épanouissement à la jeunesse ainsi que la création d'un musée de wilaya, d'installer des ralentisseurs et de prendre en charge les zones de glissement de terrain entre autres. Le second bureau qui a été chargé de l'étude du nord de la ville, en l'occurrence Zemit, et qui a limité son travail à l'amélioration des réseaux existants, a bénéficié d'une rallonge temporaire pour établir un plan d'aménagement des deux lotissements et de partie coloniale de Tigzirt.

Il est sommé par le chef de daïra de multiplier les sorties sur le terrain et de consigner toutes les observations des citoyens sur des PV afin de répondre à leurs préoccupations et le tout dans un délai raisonnable, faute de quoi il sera dessaisi de la mission.

Enfin, signalons que l'aménagement des plages actuellement en cours, sur lequel nous reviendrons dans nos prochaines éditions, a été la troisième phase de la rencontre.

Mohamed Ghernaout

SIDI BEL-ABBÈS

L'ADE demande des comptes à l'ex-président des œuvres sociales

L'ADE (ex-Epdemia) de Sidi Bel-Abbès demande des comptes sur les fonds octroyés à ses œuvres sociales durant la période allant entre 2000 et 2006 au président de l'époque qui a comparu il y a deux mois devant le tribunal de Sidi Bel-Abbès. La défense avait, rappelons-le, demandé le renvoi de l'affaire, et il a été jugé le 9 juillet dernier. Le verdict attendu mercredi dernier après le réquisitoire du ministère public qui avait demandé 3 ans de prison ferme lors de son jugement a été annulé à l'encontre du mis en cause vu que l'avocat de l'ADE qui s'était constituée partie civile a exigé une contre-expertise des dommages jugeant que le montant du préjudice subi ne reflétait pas la réalité. Pour rappel le prévenu a fait l'objet de poursuites judiciaires après avoir été accusé suite aux résultats de l'inspection menée par la commission diligentée par la direction régionale de l'ADE mettant en évidence un trou financier dont le montant reste à déterminer pour mauvaise gestion des fonds des œuvres sociales dont le montant était de deux milliards cinq cents centimes.

Le préjudice subi avoisinerait les 300 millions de centimes au lieu de 178 millions de centimes avancés par l'expertise comptable demendée par le tribunal. Le prévenu aurait concédé des prêts et dons au personnel de l'ADE sans que les opérations ne soient sanctionnées par des procès-verbaux signés par le commission et les montants octroyés non accompagnés de pièces justificatives.

Caravane de sensibilisation contre les intoxications alimentaires

Le ministère du Commerce a organisé à travers le territoire national une caravane de sensibilisation et de prévention contre les intoxications alimentaires qui chaque année font leur lot de victimes. Un peu partout à travers la région de Sidi Bel-Abbès, des dépliants portant des conseils et des mises en garde au profit des consommateurs sont distribués depuis le début du mois de juillet. «La caravane sillonne la wilaya, mène inlassablement sa campagne et multiplie ses recommandations au consommateur sur la qualité et l'hygiène tels que les viandes, le lait et ses dérivés, les œufs, le pain, les glaces, insistant sur l'estampillage des viandes, la viande qui ne doit être hachée qu'en présence de client, les produits improprement emballés, la présentation des produits dans des verres en plastique non conforme aux normes de sécurité alimentaire... La caravane de sensibilisation tient à mettre en garde le consommateur contre certaines négligences en mesure d'hygiène lors de la préparation et la consommation de produits alimentaires, le respect des dates de fabrication et de péremption, l'utilisation des eaux polluées pour l'irrigation et le lavage des fruits et légumes, la conservation des produits lors des sorties en groupe, fêtes..., la menace des insectes volants ou rampants.

Dans le même registre de préservation de la santé du consommateur, la caravane attire l'attention de ce dernier sur l'étiquette apposée sur l'emballage qui doit mentionner le nom du produit, son poids, son volume, son origine, sa composition, la date de fabrication et de péremption la non-rupture de la chaîne de froid lors de la congélation des produits, le lavage fréquent des mains, l'hygiène des ustensiles et lieu de préparation, l'utilisation fréquente du produit javellisé, l'isolation des produits lors de la congélation...

Enfin, contrairement à l'année dernière où les victimes des intoxications alimentaires se comptaient par dizaines, Sidi Bel-Abbès jusque-là n'a pas enregistré de cas pareils mais la vigilance reste de mise et le consommateur doit prendre en considération les conseils et les mises en garde données par le biais des médias et la caravane.

Démolition des constructions anarchiques : 9 familles dans des abris de fortune

Par le biais d'une pétition remise à la Maison de la presse samedi dernier, neuf familles à la rue interpellent le premier responsable de la wilaya de Sidi Bel-Abbès suite à la destruction de leurs habitations érigées anarchiquement dans le quartier Sakhra (le rocher), situé dans le périphérie du chef-lieu. Les familles en question s'insurgent contre ces démolitions faites selon elles sans sommation au préalable dans la journée du jeudi 17 juillet dernier au bulldozer lors d'une opération de destruction massive supervisée par la Protection civile et les services de police. Les neuf familles, qui ne décoléraient pas ont érigé pour s'abriter des abris de fortune, déterminées à continuer à occuper les lieux «quoiqu'il arrive», car, déclarent-ils, cette opération de démolition devait selon les promesses reçues être suivie de celle du relogement. Hors les services de sécurité qui ont supervisé l'opération ont reconnu n'être en possession que d'une décision de destruction et non de celle du recasement. Les familles délogées ont tenté d'avoir une audience des autorités concernées. Le wali devrait en principe les recevoir dans le journée aujourd'hui.

En attendant, elles sont dans la rue avec leurs enfants et si les nuits sont plus clémentes en matière de fraîcheur, les journées par contre sont caniculaires ces derniers jours.

A. M.